

NOTICE D'INSCRIPTION 2018 – 2019

Admission PARCOURSUP en 1^{ère} année de licence, de DUT, de PeiP, de DU, de DEUST des candidats titulaires d'un baccalauréat français ou d'un diplôme de fin d'études secondaires de l'EEE⁽¹⁾, Suisse, Andorre et Monaco

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR FINALISER VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE
SOIT EN PRESENTIEL (prise de rendez-vous pour le retrait de votre carte d'étudiant),
SOIT PAR CORRESPONDANCE (envoi courrier postal)**

Merci d'apporter une attention toute particulière aux pièces précédées du symbole ▲

Pour tous les étudiants :

- ✓ ▲ **Attestation de Contribution de Vie Etudiante et de campus** délivrée par le CROUS (se connecter à <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>)
- ✓ ▲ **Relevé de notes du baccalauréat** (pour tous) ET **diplôme du baccalauréat** pour les bacheliers antérieurs à 2017 (pour les bacheliers 2018, l'**original du diplôme du baccalauréat** sera à présenter à la scolarité avant le 31 décembre 2018)
ou
Diplôme de fin d'études secondaires ET relevés de notes obtenus dans un pays de l'EEE, Suisse, Andorre ou Monaco donnant accès à l'enseignement supérieur du pays de délivrance et leur traduction par un traducteur assermenté⁽²⁾ avec, le cas échéant, l'attestation d'accès dans l'enseignement supérieur de votre pays (concours, examen, entretien...)
- ✓ ▲ **Attestation d'admission PARCOURSUP** attestant votre confirmation d'acceptation en 1^{ère} année (pour tous)
ou
Courrier d'admission en 1^{ère} année de PeiP (uniquement pour les admis en prépa intégrée Polytech)
- ✓ ▲ **Carte nationale d'identité** (ou éventuellement passeport) : **copie lisible recto-verso format A4**
- ✓ **1 photo** d'identité officielle (format 3,5 X 4,5 cm, pas de scan) avec nom et prénom écrits au verso
- ✓ **Responsabilité civile** : attestation sur l'honneur complétée et signée - document à télécharger sur www.univ-smb.fr⁽³⁾
- ✓ **1 Enveloppe format DL 110 X 220 mm** affranchie à 100 g et libellée à vos nom et adresse (dans le cas d'une inscription par correspondance)

Pour les étudiants français jusqu'à 25 ans (moins de 25 ans au 31/08/2018) :

- ✓ **Certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté** (JDC) ou JAPD. *Exception pour les mineurs n'ayant pas encore effectué leur JDC : attestation de recensement*

Pour les étudiants nés à l'étranger :

- ✓ **Extrait d'acte de naissance**, traduit en français

Pour les étudiants ayant déjà été inscrits dans une université française :

- ✓ **Demande de transfert** de dossier universitaire acceptée et signée par le Président de l'université d'origine

Pour les étudiants boursiers :

- ✓ **Notification de bourse du CROUS 2018/2019**

Pour les étudiants mineurs :

- ✓ ▲ **Autorisation d'inscription écrite des parents** - document à télécharger sur www.univ-smb.fr⁽³⁾
- ✓ **Autorisation écrite des parents pour absorption d'un comprimé d'iode** ou **Certificat médical de contre-indication de prise de pastilles d'iode**, si concerné - document à télécharger sur www.univ-smb.fr⁽³⁾

INFORMATIONS SÉCURITÉ SOCIALE : Rentrée 2018/2019

La cotisation de la sécurité sociale est supprimée : gratuité de l'assurance maladie obligatoire

- Pour les nouveaux étudiants : maintien de l'affiliation existante (en général organisme d'assurance maladie des parents)
- Pour les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français en 2017/2018 : maintien de l'affiliation au régime étudiant (LMDE ou SMER), mais pas de changement de centre payeur possible
- Pour les étudiants étrangers : nécessité de s'affilier au régime général de sécurité sociale via le site etudiant-etranger.ameli.fr ou foreign-student.ameli.fr

Pour en savoir plus, consultez [le site de l'université](#)

1 - Dans le cas d'une inscription administrative en présentiel (sur rendez-vous)

Présentez-vous avec les **documents originaux**, ainsi qu'un **moyen de paiement** (pour les droits d'inscription, ou pour complément éventuel si inscription déjà payée via le WEB) et une **procuration écrite** permettant à la personne présente d'effectuer les démarches d'inscription à votre place (pour les étudiants se faisant représenter).

2 - Dans le cas d'une inscription administrative par correspondance (envoi courrier postal)

Prenez soin à ce que votre dossier soit complet avant de l'envoyer. Tout dossier incomplet ne sera pas traité. **N'envoyez aucun document original par courrier**. Votre carte d'étudiant sera adressée en retour dans l'enveloppe fournie par vos soins.

⁽¹⁾ **Pays membres de l'EEE (Espace Economique Européen)** : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède + Suisse

⁽²⁾ **Traducteur assermenté**

en France : liste disponible auprès des services culturels des ambassades à Paris, des préfectures, des tribunaux et des mairies
à l'étranger : liste disponible auprès des services culturels de l'ambassade de France

⁽³⁾ **Documents à télécharger** www.univ-smb.fr rubrique « FORMATION / Inscription-candidature / Informations pratiques / Liste des pièces à fournir et documents à télécharger pour l'inscription administrative » Pour l'IUT Annecy, pièces spécifiques à télécharger <https://www.iut-acy.univ-smb.fr/vie-etudiante/scolarite/le-service-scolarite/>